



GEOFFREY DEWICKI apprenti en chaudronnerie

Son employeur est l'entreprise Carret. Celle-ci créée en 1975 est implantée à la Gresle et emploie outre le Chef d'entreprise, six salariés dont quatre compagnons et un apprenti. L'entreprise est référencée dans les travaux de chaudronnerie, serrurerie et métallerie.



Geoffrey Dewicki nous témoigne de son choix pour ce métier

POUVEZ-VOUS NOUS RELATER VOTRE PARCOURS SCOLAIRE ?

► J'ai effectué ma scolarité d'enseignement général jusqu'en seconde, puis j'ai ensuite intégré une 1ère année de BEP Chaudronnerie au Lycée Professionnel Etienne Legrand, au Coteau.

COMMENT AVEZ-VOUS ÉTÉ INFORMÉ DE CE MÉTIER ?

► J'ai découvert l'univers de la Chaudronnerie, lors du Forum des Métiers de Roanne, en 2004. Auparavant, je n'avais aucune connaissance de cette activité. J'ai découvert un métier vraiment très vaste dont les applications sont nombreuses pour des produits d'usages courants, comme professionnels. De plus, les nombreux débouchés de la Chaudronnerie m'ont influencé quant à mon choix. La sécurité de l'emploi reste, en effet, mon principal vecteur de motivation.

COMMENT AVEZ-VOUS FAIT CE CONSTAT ?

► La génération du « Baby Boom » est en passe d'atteindre l'âge de la retraite et beaucoup de chaudronniers sont concernés. Par ailleurs, ce métier reste relativement peu médiatisé. Les jeunes n'ont donc pas ou peu d'informations. Ces deux constats font de la Chaudronnerie un métier à fort débouché.

QUELLES SONT LES PARTICULARITÉS DE CE MÉTIER ?

► Celui-ci nécessite beaucoup d'attention, de précision. Nous partons d'un plan et nous devons fournir la pièce finale. Le travail s'avère constamment différent pour répondre à la commande. Il peut cependant faire l'objet d'une série

de pièces. Celles-ci varient en dimension et en poids. Il peut s'agir aussi de pièce unique.

QUELLES EN SONT LES CONTRAINTES ?

► Chaque métier a les siennes. Nous travaillons dans un environnement assez bruyant, où la chaleur est présente, notamment lors des tâches de soudure mais nous utilisons des protections, comme pour les travaux de manutention. La Chaudronnerie est un métier qui se mérite, exigeant physiquement, dont on peut être fier et dont la finalité de nos travaux, lorsqu'ils arrivent à terme, compense les petits aléas.

APRÈS VOTRE CAP, QUE COMPTEZ-VOUS FAIRE ?

J'hésite à entrer complètement dans la vie active. En effet, il serait plus logique de poursuivre mes études. Si le CAP nous permet de découvrir la chaudronnerie il reste cependant insuffisant dans son application. Il est donc fortement conseillé d'atteindre un Bac Professionnel. Celui-ci s'attache aux aspects « plus nobles » du travail de Chaudronnier. Il faut en effet posséder énormément d'acquis théoriques pour accéder réellement à la capacité de ce métier. Il me reste donc encore beaucoup à apprendre mais ma détermination est bien présente.

AVEZ-VOUS UN MESSAGE POUR LES JEUNES DÉSIANT DÉCOUVRIR L'ARTISANAT ?

► Pour un jeune qui n'a pas forcément d'idées précises sur son futur métier, je conseille vivement qu'il s'informe sur les nombreux métiers offerts par l'Artisanat. Qui plus est comme en chaudronnerie, ils débouchent sur de vrais emplois. Quant à l'apprentissage c'est une voie de formation et d'intégration dans la vie active. ■

La formation

NIVEAU V

BEP réalisation d'ouvrages chaudronnés et de structures métalliques

NIVEAU IV

Bac Pro réalisation d'ouvrages chaudronnés et de structures métalliques BM chaudronnier tôlier

NIVEAU III

BTS réalisation d'ouvrages chaudronnés BMS fabrication

CONTACT :

Fédération Nationale de l'Artisanat et des Petites Entreprises de la Métallurgie et de la Mécatronique
Tél. 04 78 77 20 37
IUMM - Tél. 04 77 44 54 38